

Paris, le 10 février 2022

Habiter durablement, habiter autrement pour mieux vivre ensemble : Pour sa 2^{ème} orientation emblématique, la Fondation Macif soutiendra l'innovation autour de l'habitat durable et inclusif.

Aujourd'hui, 4,1 millions de personnes vivent une situation de mal-logement en France¹ et l'habitat reste un poste très émetteur de gaz à effet de serre². C'est pourquoi la Fondation Macif fait de l'habitat sa 2^{ème} orientation emblématique. « Habiter durablement, habiter autrement pour mieux vivre ensemble » : un sujet à la croisée des enjeux de société et de préservation de l'environnement. La Fondation Macif consacrera 50% de son budget à cette thématique pendant 24 mois.

« Après avoir travaillé sur la question des mobilités dont le sujet principal est l'accès aux services essentiels du quotidien, il nous a semblé naturel – après les périodes de repli dans son logement et son quartier imposées par les différents confinements - que notre deuxième orientation pour 2022 et 2023 porte sur « Habiter autrement et durablement pour mieux vivre ensemble ». En effet, là encore, il s'agit de répondre à un besoin essentiel de protection et au-delà, d'assurer un cadre de vie épanouissant et émancipateur pour chacune et chacun »

Françoise Lareur, Présidente de la Fondation Macif

« La part du budget des ménages consacrée au logement augmente régulièrement. Les défis environnementaux liés à l'habitat sont cruciaux. L'accès au logement des jeunes est un enjeu majeur tout comme le maintien à domicile des seniors. La Fondation Macif a donc choisi d'imaginer et développer, avec ses partenaires, des solutions adaptées aux besoins d'habitat permettant à chacun de vivre mieux, ensemble et durablement, tout au long de la vie. »

Marcela Scaron, Secrétaire générale de la Fondation Macif

Habiter durablement, habiter autrement pour mieux vivre ensemble

La Fondation Macif consacrera 50 % de son budget au soutien de projets répondants aux enjeux de son orientation emblématique pour les 2 années à venir : " Habiter durablement, habiter autrement pour mieux vivre ensemble ".

Cette thématique sera développée sous 3 axes de réflexion :

1/ Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie

Favoriser l'accès et le maintien des personnes les plus fragiles, notamment des jeunes, à un logement adapté à leurs besoins et à faible impact environnemental. Par exemple, l'accompagnement à l'adaptation des logements pour les personnes vieillissantes et les nouvelles formes d'habitat :

colocations solidaires, colocations multiculturelles, cohabitation intergénérationnelle, habitat inclusif et participatif, habitats partagés...

2/ Vivre mieux : qualité de vie dans le logement

Favoriser l'amélioration des caractéristiques du logement des personnes les plus fragiles, pour améliorer la qualité de vie dans le logement et réduire l'empreinte carbone avec, notamment, l'accompagnement à la réduction des pollutions intérieures, à l'auto-réhabilitation, la lutte contre précarité énergétique ou encore l'intermédiation entre les parties prenantes...

3/ Vivre ensemble : habitat et cadre de vie

Favoriser l'amélioration du cadre de vie des habitant.e.s par des projets les impliquant de manière directe. Contribuer aux dépassements des contradictions des productions urbaines et de logement, notamment à l'aune de la transition écologique et de l'évolution des attentes sociétales.

Avec, par exemple, la concertation des habitant.e.s, l'intelligence collective, l'accès aux services et commerces essentiels, la végétalisation et préservation de la biodiversité : jardin, mise en culture partagée...

Mobilité : 226 projets soutenus par la Fondation Macif en 3 ans

La Fondation Macif a soutenu 226 projets dans le cadre de sa 1ère orientation emblématique « Mobilités pour tous et accès aux services essentiels du quotidien ».

Les projets soutenus, tant au niveau national que régional, ont porté sur les solutions de mobilité durable, solidaire ou encore inversée telles que : la promotion du vélo, les garages solidaires, les auto-écoles sociales, les épiceries ambulantes ou les camions de soins itinérants. Par exemple, [l'Af3v](#) (et le développement du vélotaff), [Croix Rouge Mobilités](#), ou encore le [Marsoins](#).

La Fondation Macif a également lancé un appel à projets avec le Céréma sur la mobilité solidaire dans les territoires. Objectifs : soutenir financièrement et techniquement des projets portés par des associations ou des collectivités locales pour améliorer la mobilité du quotidien en particulier des personnes en situation de précarité économique ou d'isolement via, notamment, des offres de transport d'utilité sociale (TUS). 119 dossiers avaient été déposés lors de cet appel à projets et 11 lauréats ont pu bénéficier d'un accompagnement opérationnel et financier dans 9 régions françaises.

La Fondation Macif, un soutien aux initiatives et projets innovants à impact social depuis 1993

Créée en 1993, la Fondation d'entreprise de la Macif soutient des structures issues de l'économie sociale et solidaire, des collectivités territoriales et des entreprises à finalité sociale et solidaire qui agissent sur les territoires au service d'une société plus durable et inclusive.

Dotée d'un budget annuel de 3,4 M€ de subventions la Fondation d'entreprise de la Macif s'implique directement aux côtés de porteurs de projets pour favoriser l'émergence et l'essaimage d'initiatives apportant des réponses nouvelles dans les domaines de la mobilité, de la santé, de l'habitat, de la finance solidaire.

1 Source Fondation Abbé Pierre – L'état du mal-logement en France 2021

2 Source Rapport sur l'état de l'environnement, Ministère de la Transition écologique et solidaire, 2019

A propos de la Macif • Assureur mutualiste, la Macif s'engage au quotidien auprès de ses 5,6 millions de sociétaires et clients pour protéger le présent et permettre l'avenir. La Macif propose des offres et services de protection simples et utiles en assurances dommages, santé-prévoyance et finance-épargne. Gérant plus de 18,4 millions de contrats, la mutuelle d'assurances a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 6,6 milliards d'euros en 2020. Depuis janvier 2021, la Macif est affiliée à Aéma Groupe. Aéma Groupe, né du rapprochement entre Aésio Mutuelle et Macif, imagine chaque jour les contours d'un monde plus juste et plus humain en plaçant la prévenance au cœur de la relation avec ses adhérents, sociétaires et entreprises clientes. Plus d'infos sur www.macif.fr.

Contacts presse :

Caroline Lemarchand • 06 28 11 56 37– clemarchand@macif.fr
Marina Ducros • 06 13 55 57 98– mducros@macif.fr